Solon

Entente entre Solon et le comité citoyen Youville

Dans le cadre du projet de place publique dans le quartier Youville, l'organisme Solon tiendra le rôle de fiduciaire du projet. La Station Youville - Espace citoyen est située sur la rue Louvain Est, plus précisément devant l'école Christ-Roi. Démarrée en 2021, la Station Youville a permis d'offrir aux résidents du secteur Youville une expérience commerciale, culturelle, culinaire et sociale tout au long de l'été. L'accueil de la population a été des plus chaleureux et a suscité de la fierté en plus de permettre de tisser des liens entre résidents.

En 2022, le comité citoyen Youville veut poursuivre son engagement afin de répéter et de bonifier l'expérience Station Youville. Dans ce contexte, l'organisme fiduciaire (appelé Solon) agira comme gardien légal de la place publique. Plus concrètement le rôle de l'organisme fiduciaire consistera à :

- Permettre au projet d'être assuré en responsabilité civile.
- Permettre au projet d'obtenir un permis d'occupation du domaine public ou d'événements.
- Permettre au projet d'être éligible pour des demandes de financement.
- Recevoir les financements et les reverser au comité citoyen Youville afin qu'ils puissent procéder aux achats permettant la réalisation du projet. Le premier versement au comité sera de X XXX $ à la signature de cette entente. Les versements suivants se feront par tranche de X XXX $ sur présentation de soumissions de partenaires ou de plans de dépenses. Des frais administratifs de 5 % du montant total des financements obtenus seront octroyés à Solon.

Détail des financements 2022 :*

- *Mobilité de Quartier : X XXX $*
- *Arrondissement Ahuntsic-Cartierville : en attente de confirmation de X XXX $*
- *Frais administratifs retenus par Solon en lien avec les financements confirmés pour 2022 : X XXX $ (sujet à changement)*

De son côté, les responsabilités du comité citoyen Youville sont :

- Réaliser le projet de façon autonome et répondre aux exigences des bailleurs de fonds (ex. : atteinte des objectifs, reddition de compte).
- Dépenser les financements reçus uniquement dans le cadre du projet de la place publique Youville et de la revitalisation de la rue Lajeunesse, fournir les preuves d'achat (factures) et faire un suivi budgétaire mensuel avec Solon.
- Communiquer avec Solon toutes informations pertinentes quant aux réalisations, changements majeurs au projet, changements de responsabilités au sein du comité citoyen ou autres.
- Solon décline toute responsabilité quant aux conditions de réalisation du projet.

*Si les financements ne sont pas dépensés en totalité à la fin du projet, les sommes seront affectées au projet pour l'année suivante si permis par les bailleurs de fonds.

Pour le comité citoyen Youville :

Nom
Adresse
Date

Pour Solon :

Nom
Adresse
Date